

# ÉCHOS DU LAC JALLY

Bulletin de l'Association pour la  
protection de l'environnement  
du Lac Jally

Saint-Paul-de-Montminy  
No 77, août 2016



*Une des belles photos reçues à l'occasion du concours de photo de l'été 2014.  
Elle est de Françoise Bélanger.*

## MOT DU PRÉSIDENT

Depuis décembre 2011, j'agis à titre de président de l'Association, appuyé d'autres résidents dont Danielle Cloutier, Gisèle Cloutier, Maude Garant et Olivier Camirand. Nous assumons nos responsabilités en nous assurant que nos actions et nos décisions répondent aux attentes de tous et chacun. Je fais un appel à tous pour assurer la relève de celles et ceux qui contribuent de leur temps à la mission de notre association. Déjà, Maude et Olivier en font partie; j'invite donc d'autres personnes à se manifester, ce qui permettra de faciliter la transition, le moment venu.

D'ailleurs, cet été, nous recherchons une personne, qui prendra la relève de Rosemond Caron qui assume depuis de nombreuses années les mesures de transparence de l'eau, à l'aide du disque de Secchi. Cette activité est répétée une dizaine de fois au cours d'un été, à différents moments de la journée, entre juin et septembre.

Comme vous pourrez le lire dans l'article qui résume les grands moments de la dernière Assemblée générale, nous comptons réaliser quelques projets au cours de l'été déjà bien entamé; au moment où j'écris ce mot, il pleut sans arrêt, nous laissant espérer des jours meilleurs à l'horizon!!! Malgré tout, l'environnement du Lac, beau temps, mauvais temps, demeure agréable et apporte calme, sérénité et bonheur.

Enfin, je vous invite à contacter les membres du CA pour nous faire part de vos observations, commentaires, besoins et autres.

Profitez bien de vos séjours dans ce merveilleux endroit que nous comptons bien continuer à protéger pour le laisser à nos enfants et petits-enfants.

BON ÉTÉ À CHACUNE ET CHACUN!

*François Giroux*

Les membres du conseil d'administration de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Jally:  
**François Giroux, Maude Garant, Gisèle Cloutier, Olivier Camirand, Danielle Cloutier**

# RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## En résumé

C'est le 28 mai dernier que les membres avaient été convoqués pour la tenue de l'Assemblée générale annuelle qui a eu lieu à la Salle du Conseil de ville de St-Paul-de-Montminy.

La rencontre a débuté à 16 h; 14 personnes étaient présentes. L'ordre du jour a été rapidement adopté, de même que le procès-verbal de l'Assemblée de mai 2015.

Par la suite, j'ai présenté mon rapport annuel, rappelant les engagements pris lors de la dernière Assemblée. L'ensemencement de 500 truites a été effectué le 13 juin 2015. Au cours de l'été, Rosemond a encore généreusement réalisé les mesures de transparence de l'eau avec le disque de Secchi, dont les résultats ont été connus au cours de l'hiver, par l'intermédiaire du Réseau de surveillance des lacs : la moyenne des relevés, 2,7mètres, ce qui est excellent par rapport à la moyenne des lacs québécois et des données des années antérieures; 7 mesures ont été prises, variant de 2,2 mètres à 3 mètres.

Le CA a tenu deux réunions, l'une à l'automne 2015 pour assurer le suivi des engagements et activités programmés et l'autre, en mai dernier, pour préparer plus particulièrement l'Assemblée générale annuelle. J'ai enfin mentionné que nous avons fait imprimer de nouvelles pochettes qui serviront au support à la documentation que nous voulons remettre aux nouveaux résidents.

La vice-présidente, Maude, a rappelé qu'elle a coordonné la parution de deux bulletins ÉCHOS DU LAC JALLY, l'un à l'été 2015 et l'autre en décembre 2015.

La trésorière, Gisèle, a ensuite présenté les états financiers en date du 30 avril 2016; les revenus pour l'année 2015-2016 ont été de 1215.00\$ et les dépenses de 946.93 \$, pour un solde positif de 268.07\$. Par ailleurs, l'actif est de 2249.63\$, dont 993.85 \$ au Fonds de truites. Nous pouvons ainsi affirmer que la santé financière de l'Association est très bonne.

Les membres ont ensuite approuvé à l'unanimité la proposition de maintenir la cotisation annuelle, au niveau actuel.

Puis, **les projets pour l'été 2016** ont été annoncés :

➔ **Mesures de transparence de l'eau** : encore cette été, seules les mesures de transparence de l'eau, faites avec le disque de Secchi, seront réalisées; Rosemond a encore accepté de prendre en charge cette activité comme par les étés passés. Ce dernier a toutefois mentionné qu'il faudrait penser à identifier des personnes pour la relève, car il souhaite passer la responsabilité à quelqu'un d'autre.

➔ **Mesure et portrait du périphyton** : cette activité, débutée au cours de l'été 2013, sera complétée par Danielle, au cours de la saison.

➔ **Bassin de rétention** : il y aura lieu de vérifier la nécessité de vider le bassin pour s'assurer de son bon fonctionnement. Si la visite prochaine prévue pour évaluer la situation devait s'avérer positive, des démarches seront entreprises auprès de la MRC pour nous appuyer dans l'obtention du permis auprès du ministère de l'Environnement. Il faudra également, si nous devons procéder au vidage du bassin, prévoir des coûts approximatifs de 900.00\$

➔ **Ensemencement de truites** : encore cette été, le CA recommande de procéder à l'ensemencement de truites; à cette fin, une résolution, à l'effet de verser 200 \$ pour financer cette activité, est présentée et acceptée à l'unanimité. De plus, après échanges avec les membres, il est convenu d'ensemencer avec de la truite de 6 à 8 pouces. Il est enfin convenu que si l'Association devait assumer des dépenses reliées au bassin de sédimentation, la subvention au Fonds de truites seraient annulée pour cet été.

➔ **Les membres du CA ont annoncé leur intention respective de poursuivre leur mandat**; j'ai profité de ce moment pour faire un appel à de nouvelles candidatures, rappelant que trois membres du CA y siègent depuis au moins 6 ans, dont Danielle qui est membre du CA depuis **10 ans**.

L'Assemblée s'est terminée à 17 h 30; j'ai remercié les personnes présentes pour leur participation à la vie démocratique de leur Association. Enfin, les membres ont échangé autour du verre de l'amitié.

*Par François Giroux, président de l'APEL Jally*

# SITUATION BUDGÉTAIRE DE L'APELJ

au 30 avril 2016

Chers riverains,

Suite à l'assemblée annuelle, je vous informe des finances de notre association pour la protection de l'environnement du Lac Jally. J'ai reçu \$ 665 \$ en cotisations pour défrayer le coût des dépenses et 550 \$ pour le fond de truites pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 30 avril 2016. Notre solde du compte opération est de 1,255.63 \$ en date du 30 avril 2016 et celui du fond de truites est de 993.85 \$.

Au nom du comité, je vous remercie pour vos contributions qui permettent de conserver notre lac en santé. Nous sommes privilégiés de vivre dans cet environnement paisible et magnifique. Essayons tous ensemble de le préserver car tous les riverains en bénéficient.

Bon été,

*Gisèle Cloutier*  
Trésorière APEL Jally



## 400 NOUVEAUX ARRIVANTS AU LAC



Encore cette année, nous avons accueilli de nouveaux arrivants; c'est le 12 juin, par un temps pluvieux, que le propriétaire de la Pisciculture des Appalaches est venu déverser 400 belles truites de 6 à 8 pouces.

À tous les pêcheurs, nous souhaitons une bonne pêche et nous remercions les généreux donateurs qui entretiennent le Fonds de truites, à chaque année. Merci aussi à l'Association qui contribue aussi à rendre possible cette activité.

La pisciculture des Appalaches est située sur le 5<sup>e</sup> Rang à St-Paul :  
<http://www.pisciculturedesappalaches.com/>

# UNE ESPÈCE ENVAHISSANTE DES LACS DU QUÉBEC :

## LE MYRIOPHYLLE À ÉPI

Plusieurs articles sont parus sur le sujet récemment, notamment dans la Presse+. Possiblement qu'avec la venue de l'été plusieurs riverains voient reparaître les îlots de végétation flottante à proximité de leur résidence et se demandent encore comment venir à bout et combattre cet envahisseur. Certaines espèces de myriophylle sont présentes au lac Jally mais le myriophylle à épi, à ma connaissance, n'est pas présent.

Le myriophylle a tendance à former de grands tapis végétaux à la surface des points d'eau qu'elle envahit et empêche le soleil et l'air d'oxygéner les lacs. Il faut toutefois spécifier que cela se produit seulement dans les lacs ou zones peu profondes. Les plantes aquatiques s'y installent justement pour l'accès à la lumière. Le myriophylle à épi se nourrit des éléments nutritifs comme le phosphore ; il se multiplie chaque fois qu'il est coupé par une hélice de bateau ou même un coup de pagaie. Les boutures arrachées sont ensuite transportées et se fixent au fond du plan d'eau pour former une nouvelle plante. De nouvelles colonies peuvent donc s'installer rapidement. À titre d'exemple, en quatre ans, la quantité de myriophylle est passée d'une centaine de tiges à une superficie de 50 000 mètres carrés au lac Quenouille dans les Laurentides.

Plusieurs méthodes ont été testées pour contrôler la prolifération de cette plante. Comme on ne peut l'éradiquer, on utilise soit des aérateurs (à grands frais), des tissus de jute pour étouffer les plants ou encore des grappins pour l'arracher. Ces méthodes n'ont pas donné de résultats concluants.

Le genre *Myriophyllum* fait partie de la famille de plantes aquatiques des *Haloragaceae* et comprend 45 espèces. Certaines espèces de myriophylle sont observées au lac Jally mais il faut déterminer de quelle espèce il s'agit.

Voici ce à quoi peut ressembler le myriophylle à épi.



Je tenterai d'établir la liste des plantes aquatiques présentes au lac et de déterminer leur étendue au cours de l'été. Il est judicieux de rappeler la présence de cette plante au lac et s'assurer que les embarcations utilisées sur différents plans d'eau sont les plus susceptibles de transporter des boutures de myriophylle (accrochées aux hélices de bateau par exemple). Une petite vérification ou nettoyage s'impose dans ce cas.

Je souhaite à tous un très bel été

*Danielle Cloutier, membre du C.A. APEL Jally*

# UN DEUXIÈME CONCOURS DE PHOTOS!

Cette fois-ci, nous vous invitons à repérer la **faune** présente au lac et à saisir son originalité.

Vous avez jusqu'à l'Action de grâces pour transmettre vos photos à Maude Garant.

Jean-René Caron et Benoit Camirand seront ensuite responsables de désigner la photo la plus méritoire.

**Un prix de 50\$ sera remis à la gagnante ou au gagnant.**

N.B. Seuls les membres en règle de l'Association sont admissibles à participer.  
Le courriel de Maude : [maudegarant@hotmail.com](mailto:maudegarant@hotmail.com)



## ORDURES, RECYCLAGE ET AUTRES REBUTS

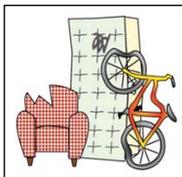


Il nous apparaît important de vous rappeler certains éléments concernant la disposition des ordures ménagères, des matières recyclables et des autres rebuts.

D'abord, pour les ordures ménagères et **seulement pour les ordures ménagères**, un « container » est situé à l'entrée des montées # 886, 926, 960.



Pour les **matières recyclables**, on trouve à la caserne des pompiers (route 216), des bacs de récupération pour le papier, le plastique et le verre; il y aussi, près de la quincaillerie BMR, un « container » pour la récupération du papier et du carton.



Enfin, pour les **autres rebuts** (débris de rénovation, fer, vieux meubles, appareils ménagers, etc.), un centre de récupération existe derrière la caserne des pompiers. Ce site est accessible le mercredi en PM et le samedi AM. Des frais minimes sont chargés : 5\$ pour une petite charge, 10\$ pour une boîte de camionnette, et 25\$ pour une grosse remorque.

Utiliser ces différentes possibilités permettra d'éviter que les « containers », prévus pour les ordures ménagères, soient remplis de toutes sortes de matériaux « non destinés à finir leurs jours dans un site d'enfouissement ».

Une dernière mise en garde qui est aussi un rappel; il est important de vérifier lorsque nous utilisons des savons (lave-vaisselle, laveuse pour le linge, hygiène personnelle) qu'ils ne contiennent aucun phosphate.

*François Giroux, président de l'APEL Jally*

# REGARDS SUR LES PREMIERS PAS DE L'APELJ

Notre Association aura 37 ans cet été! Ouvrons l'album de son histoire et jetons un regard sur les événements qui ont précédé ses premiers pas.

## 1976

Je suis la nouvelle propriétaire du chalet 886/3. Je rencontre souvent mon neveu Jean-René Caron et nous échangeons sur la beauté du lac. Nous cherchons des moyens de le protéger, de retarder son vieillissement.

Encouragée par Jean et par des amis, je me rends au Ministère de l'Environnement pour demander des conseils concernant la protection des lacs.

M. Michel Morissette, ingénieur à la Direction de l'aménagement des lacs et des cours d'eau m'accueille au milieu de nombreuses plantes vertes qui décorent son bureau : quel meilleur climat pour parler d'environnement! Je lui pose la question :

- *Comment protéger un lac, comment retarder son vieillissement?*
- *C'est simple! Regroupez-vous en Association! Je vous remets une brochure; vous y trouverez la marche à suivre.*

*Voyant ma surprise, il ajoute :*

- *Ne pensez pas emporter la montagne avec une seule pelletée de terre... Une seule à la fois et ayez confiance!*

Je reviens chez moi avec la certitude que l'Association verra le jour et qu'elle aura longue vie.

Quelques semaines passent.

Un matin, je me réveille et m'apparaissent clairement les étapes à suivre :

- Écrire à chacun des propriétaires.
- Leur demander s'ils sont intéressés à devenir membres d'une Association pour la Protection du lac.

## 1979

Je rencontre Jean Caron et Michel Falardeau, mon beau-frère. Tous les trois, nous formons le comité provisoire. Nous écrivons à chacun des propriétaires et nous les rencontrons tous, à l'exception de ceux qui résident à l'extérieur.

Tous acceptent de devenir membres de notre future Association.

## 5 août 1979, première assemblée générale.

Nous élisons les membres du premier CA :

M. Fernand Gervais, M. Maurice Hallé, propriétaire à la plage, M. Guy Wagner, Mesdames Jacqueline et Angèle Cloutier, et moi-même, Véronique Caron.

À leur première réunion, les membres du CA consultent la brochure remise par M. Michel Morissette, du Ministère. Nous élaborons nos demandes auprès des autorités :

- analyse de l'eau du lac
- classification des fosses septiques
- analyse des rives et régénérations



*Quelques experts procédant à l'inventaire et l'identification des prises dans le filet.*

L'Association demande de nombreux efforts aux propriétaires. Exemples : installations septiques réglementaires, suppression des canots automobiles. La collaboration est excellente.



*L'installation de fosses septiques réglementaires et les efforts de végétalisation des rives ont contribué à l'amélioration de la qualité de l'eau du lac et l'ensemencement de truites est devenu une motivation de plus à maintenir cette qualité d'eau dont Rosemond a relevé les échantillons pour analyse en laboratoire au fil des ans.*

Les membres du CA se succèdent et chaque fois qu'il y a un dossier important, les personnes élues mettent tout leur cœur à suggérer une solution, dans le respect et la confiance, principes des tout premiers pas de l'Association.

## 2004

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Association, un cahier-souvenir a été préparé par les membres du CA de l'année 2004 : Mmes Jeanne Caron et Françoise Lamonde-Caron et MM Paul Gervais et Jean-René Caron, ce dernier ayant assuré le graphisme. Les principales réalisations de l'Association y sont décrites et certaines illustrées.



Nous pouvons retrouver ce très beau résumé en consultant le site WEB de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Jally.

## 2016

Aujourd'hui, notre Association est citée en exemple auprès des OBV pour les actions posées pour la protection du lac. (OBV : organisme du Bassin Versant du fleuve St-Jean, dont nous relevons depuis quelques années)

En espérant que ces quelques lignes renseignent les nouveaux propriétaires, je souhaite à tous beaucoup de bonheur au lac et longue vie à l'APELJ.

*Véronique Caron*